

Réf: Dossier N° 029458

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MANI SARLU »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE LES OSCARS, Lot 55, Ilot
522

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/08/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 06/08/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MANI SARLU »

Objet : PEINTURE CARRELAGE

^{BET} pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE LES OSCARS, Lot 55, Ilot
522

Dirigeant(s) : M DIARASSOUBA MANI (GÉRANT)

RCCM : n° CI-ABJ-03-2021-B13-05152 du 06/10/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°25351/GTCA/RC/2021 du 06/10/2021

